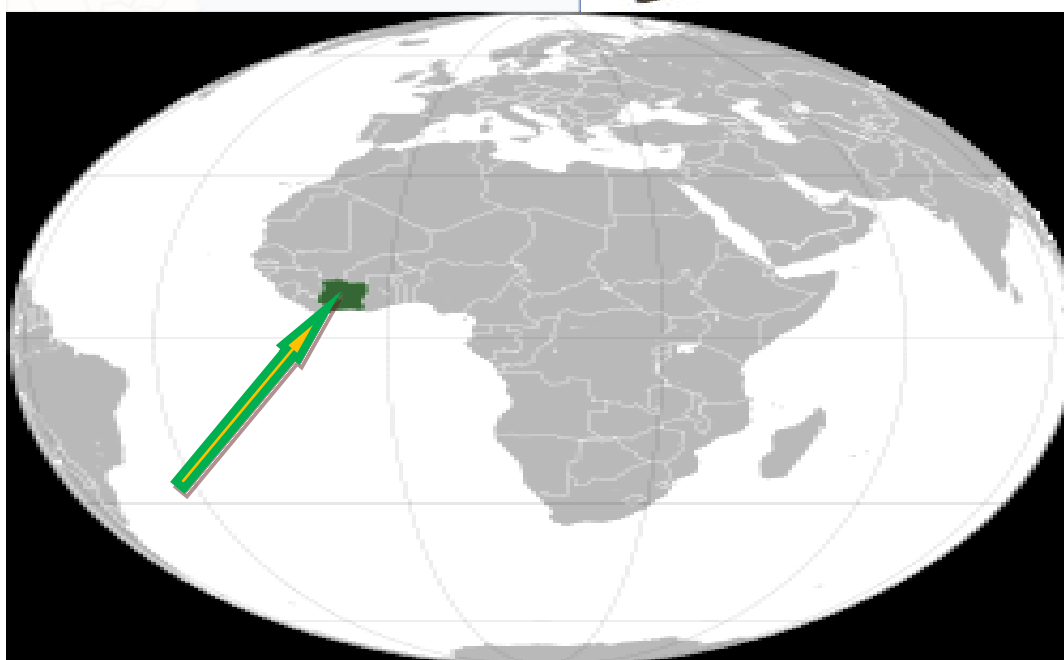


FORUM POUR LE DÉVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS (WEDF)

15-17 OCTOBRE 2012 - DJAKARTA



**EXPERIENCES DE LA CÔTE D'IVOIRE EN
MATIERE DE PPP POUR LE
DÉVELOPPEMENT DES
INFRASTRUCTURES:
MEILLEURES PRATIQUES**

**PRESENTE PAR:
MONSIEUR DAGOBERT BANZIO
MINISTRE DU COMMERCE**

1. Quelles sont les approches / mesures préconisées par le Gouvernement ivoirien pour attirer les financements privés ?

Pour attirer les financements privés, le Gouvernement a pris quatre types de mesures et de dispositions :

a. Cadre juridique et réglementaire des affaires

Mise en place d'un cadre transparent, prévisible et sécuritaire sous tendu par un ensemble de codes constituant un arsenal juridique qui protège les investisseurs et leur offre de nombreuses mesures incitatives aux plans fiscal, douanier et administratif.

Il s'agit du:

- ✓ Code de l'investissement,
- ✓ Code minier,
- ✓ Code pétrolier,
- ✓ Code des télécommunications
- ✓ Code des marchés publics.

b. Cadre de règlement des litiges

Amélioration et renforcement du cadre de règlement des litiges par l'institution de :

- ✓ Cour d'Arbitrage de Côte d'Ivoire (CACI)
- ✓ Cour d'Arbitrage de l'OHADA (Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires).
- ✓ De nombreux tribunaux accessibles à tous contribuent au règlement des éventuels litiges

c. Mise en place d'Organismes d'accompagnement et d'appui au secteur privé

Mise en place d'un ensemble d'organismes d'accompagnement et d'appui au secteur privé

- ✓ Le Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire, CEPICI (Guichet unique de l'investissement)
Le Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement, BNETD
- ✓ La Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire, CCI-CI
- ✓ La Chambre d'Agriculture
- ✓ La Chambre Nationale des Métiers
- ✓ L'Association pour la Promotion des Exportations en Côte d'Ivoire, APEX-CI
- ✓ Côte d'Ivoire Tourisme

d. Amélioration du Cadre macroéconomique et fiscal des affaires

- ✓ Assainissement du cadre macroéconomique en matière de finances publiques avec l'Adoption des principes de bonne gouvernance
- ✓ Elaboration d'une nouvelle politique industrielle pour la Côte d'Ivoire jusqu'à l'horizon 2020
- ✓ Fiscalité orientée vers l'investissement plutôt que la constitution de budget

- ✓ Adoption d'un Code de travail avec beaucoup plus de flexibilité

2. Quel est le cadre juridique et institutionnel encadrant les PPP en Côte d'Ivoire ?

La stratégie du Gouvernement pour développer et promouvoir les PPP en Côte d'Ivoire, a consisté:

- ✓ **En la manifestation de l'option libéral par l'Etat**, dès les indépendances à travers sa politique générale de développement économique et social, qui s'est poursuivie par la mise en place des sociétés d'Etat, puis renforcée par leur privatisation, sous l'autorité d'un comité de privatisation (Public/Privé)
- ✓ **À la prise d'un arrêté, à savoir** l'arrêté interministériel N° 855 du 11 novembre 2010 dont le but est de doter la Côte d'Ivoire d'un cadre juridique et institutionnel adapté aux meilleures pratiques des PPP.
- ✓ A la mise en place, d'un comité tripartite multisectoriel dénommé **Comité National en charge de l'implantation et de la promotion des PPP (CN-PPP)**
- ✓ Le Comité National des Partenariats Public-Privé est une structure gouvernementale institué par arrêté N° 855 du 11 novembre 2010 portant création, organisation et fonctionnement pour porter assistance et conseil aux entités porteuses de projets.

Composition du Comité

Il comprend :

- ✓ un Comité de Pilotage (CP) et
- ✓ une Cellule Technique Opérationnelle (CTO).

Il regroupe les différentes parties prenantes que sont :

- ✓ l'administration publique;
- ✓ le secteur privé;
- ✓ la société civile.

Principale mission du Comité de Pilotage du CN-PPP :

- faire le diagnostic des pratiques des partenariats public-privé en Côte d'Ivoire ;
- proposer au Gouvernement des projets de textes réglementant les principes et la pratique des partenariats public-privé en Côte d'Ivoire;
- définir les domaines prioritaires de développement des partenariats public-privé selon les modes appropriés ;
- appuyer le Gouvernement dans la mise en œuvre du plan d'actions pour le développement des partenariats public-privé ;
- créer un environnement propice, efficace et profitable dans la pratique des partenariats public-privé ;
- Mettre en place l'unité nationale des PPP;

- rechercher pour le compte du Gouvernement l'assistance technique et financière nationale et internationale utile à la mise œuvre du processus.
- la création d'une plate forme régionale des pays d'Afrique francophone des PPP (RAF-PPP) dont la Présidence a été confiée à la Côte d'Ivoire; (16 février 2010)

3. Quels sont les projets PPP actuels et quels sont ceux considérés comme prioritaires en cours de chantier ?

- Un catalogue de projets a été mis en place par le Comité
- Il contient environ 300 projets marchands et à caractère sociaux issus des ministères techniques et en conformité avec le PND, le DSRP, le PIP et le programme d'urgence du Président de la République
 - ✓ 80 projets issus du catalogue sont en cours de priorisation par le Cabinet Axelcium
 - ✓ Priorisation de 11 projets par la Banque Mondiale dans le cadre de son appui au processus de développement des PPP
- ❖ Des projets à réaliser dans le cadre du PPP existent dans plusieurs domaines:
 - ✓ Autoroute Yamoussoukro/Bouaké,
 - ✓ Projet de création d'une zone franche sur l'île BOULAY,
 - ✓ Ligne de chemin de fer Man-San Pedro,
 - ✓ Réhabilitation des centres régionaux de transit aux frontières de la Côte d'Ivoire (CRT),
 - ✓ Concession de financement de la mise en œuvre, et de l'exploitation d'un service de train urbain de voyageurs à Abidjan,
 - ✓ Réhabilitation de l'Immeuble de la Pyramide,
 - ✓ Construction d'une usine de fabrication de médicament en Côte d'Ivoire,
 - ✓ Projet Intégré Minier, Ferroviaire et Portuaire de l'Ouest Ivoirien,
 - ✓ Construction de dépôt d'hydrocarbures à San Pedro,
 - ✓ Construction d'un terminal flottant de stockage et de regazéification de gaz naturel,
 - ✓ Parc des expositions d'Abidjan.
- ❖ Des contrats dans le cadre du PPP ont été conclus en vue de la réalisation d'un certain nombre de projets dont:
 - ✓ La construction du pont de la marabout sur le Bandama (Bouaflé);
 - ✓ La construction du troisième pont d'Abidjan Rivera-Marcory;
 - ✓ La construction de l'autoroute Singrobo-Yamoussoukro;
 - ✓ La construction de l'Autoroute Abidjan-Bassam;
 - ✓ La construction du réseau d'adduction d'eau de Bonoua;
 - ✓ La construction du pipeline Abidjan-Bouaké;
 - ✓ La réhabilitation du CCA;
 - ✓ La construction de l'échangeur de la rive II.

4. Enfin, quels sont les facteurs de réussite d'un projet PPP ?

- Il apparaît à l'examen que toute tentative de mise en œuvre de projets de PPP reposant sur des mécanismes institutionnels, juridiques et financiers traditionnels en matière de marchés publics (sans que l'on modifie ces mécanismes pour les adapter aux exigences particulières des PPP) est généralement vouée à l'échec.
- De toute évidence, plus la participation du secteur privé et la mobilisation des financements privés sont importantes, plus le climat de l'investissement doit être positif.
- La qualité et la capacité de l'environnement politique, économique et sociale dans lesquelles s'opèrent les PPP sont par conséquent déterminants dans la qualité des résultats.
- Les projets PPP doivent donc être adaptés aux contextes locaux dans lesquels ils doivent évoluer. Pour cela, il faut:

a) Une vision claire et la promotion d'un climat de l'investissement propice aux PPP;

b) L'établissement de relations contractuelles fiables et opérationnelles;

c) Garantir tant l'intérêt public que celui de l'entreprise:

- ✓ La mise en place d'un cadre réglementaire de PPP ainsi que des unités de mise en œuvre ;
- ✓ Le partage des rôles et responsabilités;
- ✓ La transparence, la responsabilité sociale et environnementale, la patience, et la flexibilité sont des qualités essentielles au succès des projets PPP;
- ✓ Un mécanisme efficace et fonctionnel de communication entre les parties prenantes ;
- ✓ La rigueur dans la conception et la mise en œuvre du projet PPP
- ✓ doivent évoluer. Pour cela, il faut:
 - L'expression claire des engagements financiers des différents partenaires, du mode d'apport des ressources et de rémunération des facteurs;
 - L'appréciation et le partage transparent des risques : cette notion traduit l'équité et l'efficacité dans le partage des risques dans le recours aux PPP;
 - L'adoption d'un mécanisme transparent de suivi-évaluation basé sur les résultats;
 - Le passage d'une fiscalité de budget à une fiscalité d'investissement.

d) Un cadre uniforme en matière de PPP (Des organisations régionales qui fonctionnent très bien en droit des affaires, telles que l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique (OHADA) pourraient être utilement mobilisées.)

- Les techniques de structuration financière de projets (atténuation de risque, constitution de consortiums et montage de garanties), ainsi que des questions liées aux mécanismes internationaux de cofinancement et les techniques de titrisation dans le cadre du financement de projets, sont les aspects importants dans la mise en œuvre du PPP.
- En définitive, la stabilité politique et économique, une ferme volonté des pouvoirs publics, l'élaboration d'un cadre juridique, institutionnel et réglementaire propice à la sécurité économique, la mise en place d'un réseau ainsi que d'un centre d'excellence pour contribuer à la diffusion des pratiques exemplaires et l'échange du savoir, apparaissent essentiels dans la mise en œuvre et le développement du PPP.

CONCLUSION

- Le succès d'un partenariat public-privé dépend de différents facteurs. Une préparation soignée et systématique favorise un bon départ. Il s'agit d'établir et de consigner les états initial et final, puis de définir les mesures requises pour passer de l'un à l'autre.
- Négocier le contrat prend du temps. Il faut s'assurer que tous les grands intérêts soient satisfaits ou du moins respectés. Le gouvernement gagnera la confiance du public en prenant lui-même l'initiative d'informer régulièrement sur le projet, les raisons d'un partenariat public-privé, ses avantages et inconvénients, ainsi que sur la procédure de sélection.
- Enfin, la conviction et la détermination de toutes les parties impliquées sont des facteurs importants du succès d'un projet. Si le cœur n'y est pas, les chances de succès diminuent.
- Pour ce qui est de la Côte d'Ivoire, les PPPs sont parfaitement adaptés au contexte de relance post crise afin de relever tous les défis de la croissance et de rattraper le retard pris du fait de la crise.
- Travailler en synergie avec le secteur privé sera le symbole de l'embellie de l'environnement des affaires en Côte d'Ivoire.
- A cet égard, le gouvernement ivoirien est ouvert et disposé à collaborer avec le secteur public et privé du monde entier, dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant.
-